

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

## CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie énergétique nationale, le Maroc accorde une grande importance au développement de projets dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Ainsi, la Fondation Mosquée Hassan II, lance un programme intégré ; combinant l'utilisation d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique avec comme principal objectif d'optimiser la consommation énergétique et d'eau de la Fondation, de la Mosquée et de ses bâtiments.

En partenariat avec la Société d'Investissements Energétiques, La Fondation Mosquée Hassan II, lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de sélectionner des soumissionnaires souhaitant prendre part à cet ambitieux projet. Pour mener à bien ce projet, les soumissionnaires sélectionnés seront encadrés.

## OBJECTIF DE L'AMI

La Fondation Mosquée Hassan II et la SIE, lancent le présent AMI en vue d'identifier des soumissionnaires qui souhaitent offrir leurs services selon une approche de Contrat de Performance Énergétique (CPE) et/ou de contrat de fourniture d'énergie (PPA).

Sous cette approche, le soumissionnaire propose la mise en œuvre des mesures d'Efficacité Énergétique (MEE) et/ou des Mesures d'Énergies Renouvelables (MER) tout en offrant une garantie technique et financière sur toute la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit décrire sa capacité à identifier, concevoir, mettre en œuvre, mesurer et garantir les résultats d'un programme global d'efficacité énergétique et/ou d'énergies renouvelables.

A l'issue de cet AMI, le soumissionnaire peut faire référence à toute forme d'entreprise (promoteur, entrepreneur, consultant... etc.) et/ou à tout type de groupement d'entreprises (consortium, coentreprise ou chef de file et sous-traitant...etc..) qualifiés pour réaliser un projet de construction clés en main pour l'optimisation d'énergie. Les bureaux d'études ainsi que les consultants nationaux et internationaux s'accordent à s'associer et à constituer des groupements d'entreprises, offrant toute l'expérience, les connaissances techniques et les ressources humaines pouvant répondre à cet AMI.

Les résultats du présent AMI permettront également de constituer une base de données de soumissionnaires disposés à se positionner sur le marché de l'efficacité énergétique, et des énergies renouvelables.

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

## PORTEE DES TRAVAUX

Le projet consiste à identifier, concevoir, installer et financer une partie de la mise en place des mesures d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables qui permettront de réduire d'au moins 50% (par rapport à la consommation historique) la consommation de la Fondation Mosquée Hassan II.

Ces mesures d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables doivent générer suffisamment d'économies pour récupérer tous les investissements réalisés pour le projet et ce, dans une période maximale de 5 ans.

## SERVICES REQUIS

Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à produire :

- Un audit énergétique de qualité investissement<sup>1</sup> ;
- Une conception de MEE et MER ;
- Des travaux d'ingénierie (élaboration des plans et devis) ou la gestion de la sous-traitance à un bureau d'ingénierie spécialisé dans ce domaine ;
- Une installation du matériel et de l'équipement ; ou embauche et gestion des entrepreneurs spécialisés, le cas échéant, qui feront l'installation ;
- Une gestion accomplie du projet, du contrat de performance énergétique et/ou du contrat de fourniture d'énergie (PPA) ;
- Une gestion définie de la construction comprenant la coordination et la supervision de l'installation des MEE et/ou MER ;
- Une mise en service des MEE et/ou MER ;
- Si nécessaire, une conception et mise en œuvre, d'un programme de formation et de sensibilisation du personnel de la Fondation Mosquée Hassan II ;
- Un service d'entretien après la construction avec une garantie de maintien d'un niveau de service ;
- Une préparation des plans de l'ouvrage fini, y compris les registres d'entretien pour chaque bâtiment concerné par les MEE et/ou MER ;
- Une vérification des économies ;
- Une garantie des performances.

## PROCEDURE

La sélection des soumissionnaires se fera en deux phases :

---

<sup>1</sup> Le terme « audit de qualité investissement » est utilisé ici pour le différencier d'un audit énergétique d'ingénierie traditionnelle. L'audit de qualité investissement implique des vérifications et mesurages suffisant pour que le soumissionnaire garantisse les économies d'énergie et une précision des coûts suffisante pour donner un prix fixe pour la réalisation du projet.

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

1. Un AMI (le présent document) pour le choix d'un nombre limité de soumissionnaires qui seront retenus en fonction des critères présentés ci-dessous :

Les soumissionnaires retenus pour cette première phase seront invités à participer à une séance de discussion et de questions-réponses par rapport à l'étape suivante ; qui est l'appel à proposition. La présence des sociétés est obligatoire à cette séance, à défaut, le soumissionnaire sera éliminé.

2. Un appel à propositions (AP) sera transmis aux soumissionnaires retenus à l'étape précédente pour développer des propositions de projet d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Les offres reçues seront évaluées sur la base des critères du dossier de l'appel à propositions et la meilleure proposition sera retenue.

Les soumissionnaires qui seront retenus pour la réalisation de ces projets seront invités à négocier un contrat de performance énergétique et/ou de contrat de fourniture d'énergie (PPA) pour la réalisation du projet.

#### **CRITERES DE SELECTION DES SOUMISSIONNAIRES**

Les critères de sélection pour l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) reposent sur les critères suivants :

**a) Profil de la société**

- Structure juridique du soumissionnaire ;
- Forme du groupement dans le cas où le soumissionnaire est formé de plusieurs entreprises ;
- La structure organisationnelle du soumissionnaire et, le cas échéant, de chaque entreprise qui la constitue ainsi que sa capacité à répondre aux besoins du projet ;
- La capacité d'assurer un service pérenne tout au long du contrat.

**b) Expérience et expertise du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra démontrer son expertise et son expérience dans les projets liés au domaine technologique : éclairage, chauffe-eau solaire et solaire photovoltaïque.

- L'établissement de contrats de performance énergétique CPE et/ou de contrat de fourniture d'énergie (PPA). La réalisation d'études de faisabilité ainsi que la conception, l'achat, l'installation, l'exploitation et l'entretien des MEE et des MER.

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

**c) Références**

Le soumissionnaire devra présenter au moins : :

- Un (1) projet réalisé de construction d'amélioration ou de réhabilitation de bâtiment intégrant de préférence des composantes d'efficacité énergétique et/ou d'énergies renouvelables. Le projet doit être d'une valeur de plus d'un (1) million de dirhams, et réalisé au courant des cinq (5) dernières années.
- Trois (3) projets d'efficacité énergétique et/ou d'énergies renouvelables avec la mise en œuvre de mesures dans le secteur du bâtiment au Maroc, de préférence dans le secteur public ;

**d) Capacités humaines :**

- Le soumissionnaire doit démontrer l'expérience du chargé de projet proposé. Celui-ci devra avoir un minimum de trois années d'expérience en gestion de projet, de préférence jumelée à une expérience pertinente dans la mise en œuvre de contrat de performance énergétique et/ou de contrat de fourniture d'énergie (PPA) dans le secteur de l'efficacité énergétique et/ou des énergies renouvelables. Il est à démontrer que le chargé de projet peut assurer une présence permanente au Maroc durant la durée du projet ou de déléguer à d'autres membres de l'équipe du projet.
- Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des compétences nécessaires et du personnel adéquat pour la réalisation projet. Une ressource avec un minimum de trois ans d'expérience doit être en mesure de justifier son expertise en termes de :
  - a. Réalisation d'un audit énergétique de qualité investissement ;
  - b. Rédaction des documents techniques pour les plans et devis de construction ;
  - c. Planification et gestion des travaux de construction ;
  - d. Installation directe ou supervision du sous-traitant pouvant assurer la mise en œuvre des mesures ;
  - e. Mise en service des mesures ;
  - f. Exploitation et maintenance ;
  - g. Mesures et vérifications des économies d'énergie.
- Le soumissionnaire doit avoir dans son équipe, de préférence, une ressource ayant une certification spécialisée dans les mesures et vérifications provenant d'organisation reconnue à l'international.

**e) Critères financiers**

Le soumissionnaire doit :

- Avoir un bilan financier solide démontré par les états financiers audités des trois derniers exercices.



**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

**GRILLE D'ÉVALUATION**

**Grille d'évaluation**

DESCRIPTION	Evaluation / note maximale
<b>Profil du soumissionnaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La structure et la description organisationnelle du soumissionnaire</li> </ul>	5
<b>Expérience et expertise du soumissionnaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de performance énergétique et/ou contrat de fourniture d'énergie (PPA) dans un secteur pertinent</li> </ul>	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'efficacité énergétique et/ou les énergies renouvelables au Maroc</li> </ul>	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures et vérifications</li> </ul>	7
<b>Projets de référence du soumissionnaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un grand projet</li> </ul>	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>Trois projets d'EE et d'ER</li> </ul>	9
<ul style="list-style-type: none"> <li>Trois projets au Maroc</li> </ul>	9
<b>Équipe de projet du soumissionnaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef de projet</li> </ul>	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe technique</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe de mesures et vérifications</li> </ul>	7
<b>Solidité financière</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à assumer les risques financiers</li> </ul>	15
<b>Score total</b>	<b>100</b>

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les soumissionnaires intéressés par le présent AMI sont invités à fournir un dossier comprenant les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au secrétaire général de la Fondation Mosquée Hassan II mentionnant les domaines de spécialisation et justifiant pourquoi le soumissionnaire est en mesure de répondre le mieux aux besoins de la fondation mosquée Hassan II et de la SIE pour ce projet ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au secrétaire général de la Fondation Mosquée Hassan II, mentionnant les domaines de spécialisation et de compétences du soumissionnaire. Cette lettre doit aussi démontrer les différentes qualités et motifs permettant au soumissionnaire de répondre au mieux aux besoins et exigences de la Fondation Mosquée Hassan II et de la SIE.
- Une note de présentation de la société comprenant l'expérience du soumissionnaire, tenant compte de la gestion et du cycle de vie des technologies proposées lors de l'élaboration du projet, sa mise en œuvre et son exploitation et maintenance. Idéalement son expérience pour mener à terme des projets dans un concept CPE et/ou de contrat de fourniture d'énergie (PPA);
- Une note de présentation de la société contenant l'expérience du soumissionnaire. Celle-ci doit comprendre les aspects de gestion de projets, les phases de cycle de vie du projet, la durée de vie des technologies utilisées (incluant l'élaboration, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance).
- Pour les entreprises et groupements nouvellement créés, présenter la stratégie de l'entreprise ainsi que son processus de déploiement et exposer ses différents axes de positionnement sur le marché.
- Une note décrivant clairement la structure juridique de la société, le cas échéant, du groupement des sociétés, y compris les liens de responsabilité entre elles, et la nomination d'un seul chef de file à titre d'interlocuteur principal dans l'éventualité d'un passage à la phase d'appel à propositions ;
- Une note indiquant les moyens humains et financiers, ainsi que les trois derniers bilans financiers du soumissionnaire ;
- Les curriculum vitae de chaque ressource proposée pour ce projet ;
- Une fiche présentant un projet de construction et ou de gestion de projet mentionnant le lieu, la date, la nature, les expertises et le coût des prestations à l'exécution d'un contrat de travaux de conception/construction ou de maintenance, puis les noms des principales ressources qui ont travaillé sur ce projet ; accompagné d'une attestation ou d'une référence du maître d'ouvrage.
- Des fiches présentant trois (3) projets d'efficacité énergétique et/ou d'énergies renouvelables avec la mise en œuvre de mesures dans le secteur du bâtiment

**Appel à manifestation d'intérêt international N° 02/AMI2016/SIE du Mardi 06 Décembre 2016  
Pour la sélection des sociétés de services énergétiques pour accompagner la fondation mosquée Hassan II  
dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables**

(de préférence au Maroc), y compris le lieu, la date, la nature du projet, les types de technologies installées, le coût du projet et le nom des principales ressources qui ont travaillé sur le projet ;

- Des attestations ou leurs copies certifiées conformes délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés sous la direction desquels le soumissionnaire a exécuté lesdites prestations ; chaque attestation précise la nature des prestations, leur montant, l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation ;
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**DATE ET METHODE DE DEPOT**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés voie postale ou par email avant le **27 Décembre 2016 à 09h 00** aux adresses ci-dessous :

- Par email : [contact@sie.co.ma](mailto:contact@sie.co.ma) et [eee.fmh2@gmail.com](mailto:eee.fmh2@gmail.com)
- Par voie postale : la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

**QUESTIONS**

Pour toute demande de clarification ou d'information, veuillez envoyer un courriel à [contact@sie.co.ma](mailto:contact@sie.co.ma) et/ou [eee.fmh2@gmail.com](mailto:eee.fmh2@gmail.com) .